

# Réunion extraordinaire du CHSCT du 04 mars 2008

*Cette réunion s'est déroulée sous la présidence du RH M.Marcon. Elle a permis d'aborder différents sujets dont celui concernant l'activité pyrotechnique du centre de Roanne qui demandera un travail plus approfondi au cours des semaines à venir. La CFDT avait demandé que le point concernant le périmètre du centre de Roanne incluant ces activités soit abordé lors du dernier CE ce qui n'a pu être le cas... Ce point est reporté lors d'une prochaine réunion CE tout comme celui lié à l'accord sur l'insertion des handicapés et les actions en lien avec l'ARTP toujours à la demande des élus CFDT.*

## ORDRE DU JOUR

- 1) Information et consultation sur le projet de prestation auprès de l'ARTP sur la ligne peinture
- 2) Information sur l'organisation pyrotechnique du centre de Roanne
- 3) Information et consultation sur l'étude de sécurité menée dans le cadre de l'opération de destruction des munitions stockées dans le dépôt de produits pyrotechniques de Langonand.(StChamond)
- 4) Troisième information sur le projet de rapprochement PFL/UD

### **1- Information et consultation sur le projet de prestation auprès de l'ARTP sur la ligne peinture.**

C'est un nouveau projet qui voit le jour sur notre centre avec l'ARTP (association d'insertion des travailleurs handicapés) permettant une poursuite de l'action «Handicap». Ce projet concerne la ligne peinture par la mise en place d'une prestation concernant la pose et la dépose des bouchons nécessaires à la protection des taraudages au cours du cycle préparation de surface et peinture des caisses VBCI. Le responsable de l'activité peinture M.Philippe Michaud a présenté ce nouveau projet. Une présentation du poste de travail a été faite sur place avec la participation de membres du CHSCT et du responsable méthodes de l'ARTP.

Différentes mesures de sécurité et de conditions de travail sont prises pour travailler dans de bonnes conditions.

- Mise en place de sièges ergonomiques,
- Plaques d'obturation,
- Passerelles,
- Bouchons conditionnés par zone de marouflage,
- Moyens de protection : chaussures, casquettes.

Certaines opérations seront néanmoins toujours réalisées par les opérateurs de la ligne: Montage sur le dessus de la caisse ainsi que toutes les opérations de manutention. Il reste à travailler sur les possibilités d'aménagement afin que les

salariés d'ARTP réalisent l'opération de montage sur le dessus de la caisse en toute sécurité. **La CFDT a déjà proposé de regarder la possibilité d'emprunter un grand escabeau de la ligne VBCIS pour essais.**

Consultation : 4 POUR (3CFDT et 1 CGC)  
3 ABSTENTIONS (CGT)

### **2- Information sur l'organisation pyrotechnique du centre de Roanne.**

Cette information a été présentée par M.Philippe Grenier adjoint au responsable du département Activités Pyrotechniques du centre de Roanne. Cette présentation a commencé par un organigramme montrant les différents intervenants et responsables. L'activité pyrotechnique du centre est en pleine reconstruction et réorganisation. Des formations se sont déroulées auprès de certains salariés, d'autres sont programmées en cours d'année. L'organigramme permet de voir les activités nécessitant des habilitations pyrotechniques. **Les élus CFDT sont intervenus sur le fait de renforcer certaines compétences comme les manipulateurs de munitions par exemple.** Le reste de la présentation tournait beaucoup sur les aspects liés à la réglementation et les liens avec les autorités. Le point principal est que l'activité pyrotechnique, en pleine réorganisation, impose la **réalisation d'une nouvelle étude de sécurité.**

La présentation a continué en nous précisant les activités des champs de tir de Roanne et de Langonand à St Chamond. La question sur la possibilité de réaliser le tir 25mm à Roanne reste posée. Le fait de garder le champ de tir de Langonand est un atout pour le centre en permettant des tirs de plus gros calibre sans omettre la possibilité de location à la gendarmerie par exemple.

### **3- Information et consultation sur l'étude de sécurité menée dans le cadre de l'opération de destruction des munitions stockées dans le dépôt de produits pyrotechniques de Langonand.**

M.Henri Reymond, responsable du département pyrotechnique du centre de Roanne, nous a présenté ce point en relation avec le précédent. Cette opération de destruction de munitions impose, elle aussi, une étude de sécurité et un avis du CHSCT, avant que cette étude reparte dans le circuit administratif (inspection du travail, inspection des poudres et des explosifs..). Celle-ci est réalisée par le société Sinex en charge de cette opération. Le dépôt pyrotechnique de Langonand enferme différents types de munitions anciennes aussi bien militaires que civiles représentant environ 260kg de produits pyrotechniques.

L'objectif est de réduire les risques liés au stockage permanent des munitions.

### **Pour les élus CFDT, les deux points liés au domaine pyrotechnique les ont amené à effectuer plusieurs demandes :**

- La tenue d'une réunion de présentation spécifique sur les études de sécurité menées sur les champs de tirs de Roanne et Langonand ainsi que pour les opérations spéciales
  - Une visite des élus CHSCT des 2 champs de tirs.
  - La possibilité de formation de certains élus dans le domaine de la pyrotechnie (activité et risques bien spécifiques)
  - Ils demandent également à être informés des éventuels compléments aux études de sécurité demandés par les différents organismes extérieurs en charge du dossier.
- Etant donné les demandes et interrogations des différents élus, M.Marcon a repoussé la consultation au 31 mars.

### **4- Troisième information sur le projet de rapprochement PFL/UD.**

C'est un sujet complexe qui demande toute l'attention du CHSCT, c'est pour cette raison que **les délégués CFDT, lors de la précédente réunion, ont tenu à cette information supplémentaire** permettant une meilleure compréhension du projet notamment en ce qui concerne l'organisation des deux entités ainsi que sur les flux engendrés par leurs activités.

Lors de la précédente réunion CHSCT, il était fait état, d'une zone initialement attribuée comprenant la surface PFL actuelle 5900m<sup>2</sup> et de la surface de l'ancien BE 1800m<sup>2</sup> Il restait donc 1200m<sup>2</sup> à repositionner.

Pour arriver à la surface indispensable, la Direction propose de prendre le nécessaire sur d'autres activités :

Zone MCO/BV : 900m<sup>2</sup>

Zone DSC/PP : 300m<sup>2</sup>

Zone portail BE : 200m<sup>2</sup>

Showroom : 300m<sup>2</sup>

Dans les réflexions toujours en cours, on peut souligner les interférences de flux entre les deux activités, bien que limitées. Il se pose aussi la question du flux d'UD qui est rendu plus complexe que celui du bâtiment actuel. Les différentes activités se voient un peu coupées les unes des autres dans le nouveau projet (réception et contrôle UD) par exemple. L'implantation de la réception UD posant également interrogation quant à son implantation définitive. Le silo de la PFL sera désinvesti et les 4000 pièces seront stockées en travée O ainsi que 3500 palettes des activités Leclerc, ARV, ENC200 et 5SD.

**Pour les élus CFDT ces points restent d'actualité ainsi que la sécurisation du flux piétons au sein de l'activité PFL/UD.**

### **5- Points divers**

Le premier sujet évoqué a été le chauffage et les différentes dispositions prises à prendre afin de l'améliorer. Des travaux sont réalisés ou en cours pour changer ou mettre en place différents portails automatiques. Le déménagement de l'activité mécanosoudure du 10RC permet aux opérateurs de bénéficier d'une zone mieux chauffée et de sortir de la «glacière». Les salariés de la ligne Chenilles après leur prochain transfert, bénéficieront également d'un meilleur chauffage que dans leur secteur actuel.

D'autres actions sont engagées avec une étude d'une société extérieure dont les résultats sont attendus au mois de juin. L'objectif est de donner des solutions permettant d'affiner le degré de réglage dans les différents secteurs du centre.

**Les élus CFDT resteront vigilants sur un sujet «brûlant» qui reste d'actualité d'année en année...**

**Les élus CFDT sont intervenus également pour que les moyens permettant un nettoyage efficace soient engagés.** Le secteur usinage par exemple qui pose souvent des problèmes, ne doit-il pas être nettoyé avec des cycles plus rapprochés ? Le service LS a également engagé une démarche de contrôle dans les différents secteurs du centre.

Le prochain CHSCT ordinaire est programmé prochainement fin mars ou début avril. L'ordre du jour s'annonce déjà chargé.

**En fin de réunion, la CFDT est intervenue auprès de M.Marcon pour que cette réunion se tienne avec le temps nécessaire pour aborder chaque sujet de façon sereine et non pas «au pas de course»... La sécurité et les conditions de santé et de vie doivent rester une priorité.**

Pour la CFDT : Philippe Petit